



Eventuelles dettes en californie usa

Par **laurence loval**, le **11/10/2010** à **07:58**

Bonjour, j'ai vécu en Californie de 1986 à 1995. Je me suis mariée là bas avec un américain . J'ai quitté cet homme et les Etats Unis en 1995 mais n'étais pas encore divorcée. Après mon départ celui-ci a contracté des dettes de jeu puis a déclaré banqueroute. Suis -je responsable de ses dettes alors que j'avais quitté les Etats-Unis ? Bientôt je dois me rendre pour un séjour d'agrément sur le territoire américain.Je suis inquiète car j'ai reçu,après avoir pris mon billet d'avion,la publicité d'un cabinet en californie proposant son aide aux personnes en difficulté pour payer des impôts.Le mail venait de la ville ou j'habitait . Est ce que je risque d'être ennuyé à mon arrivée là bas.A l'avance merci de me répondre .

Par **mimi493**, le **11/10/2010** à **12:07**

il faut voir les lois californiennes sur la solidarité des dettes entre époux et la prescription. Postez dans un forum juridique américain, si possible californien (les lois diffèrent selon les états)

Par **laurence loval**, le **11/10/2010** à **13:00**

Bonjour . Je vais me renseigner .Cette année je ne retourne pas en Californie et puis il y a peut être prescription mais avec les Etats_Unis les lois sont tellement strictes !En tout cas merci beaucoup et bonne journée !